

# Charte « Sport et Handicap »

13 novembre 2024

## La Ville et les associations s'engagent pour l'accès au sport pour tous !

Début 2024, la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire a dévoilé sa nouvelle charte « Sport et Handicap », destinée à favoriser et développer l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs, sans discrimination.

Rédigée sous l'égide du Conseil Handi-citoyen, cette charte s'appuie à mettre en œuvre les principes exposés par la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, à savoir la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

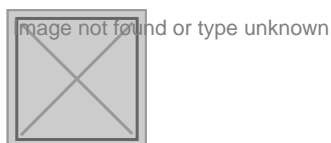
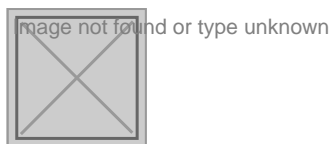
Elle pose le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens, ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Citoyen à part entière, l'accès à la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap pose les mêmes enjeux que pour les personnes valides :

- Renforcer l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap
- Permettre une pratique éducative régulière et encadrée au sein des clubs sportifs, c'est participer à l'expression de la pleine citoyenneté, favoriser l'inclusion et faire changer le regard sur le handicap

Cette charte traduit l'engagement de la Ville et celui des clubs signataires pour une société plus inclusive. **Cette démarche vise à convaincre encore davantage de clubs à la signer et s'engager.**

## La charte



## Les premiers signataires

- Association Golf de Saint-Sébastien (AGS)
- Saint-Sébastien Sud Loire Handball (3SLH)
- Rugby Club Saint-Sébastien Basse-Goulaine (RCSSBG)
- La Cambronnaise
- Le TriVéloce
- Ping-Pong Club de Saint-Sébastien
- Association Billard Sébastienais
- Comité départemental de sport adapté 44

La charte est ouverte à la signature pour les clubs sportifs de Saint-Sébastien-sur-Loire. Contactez Olivier Francon, chargé de mission dialogue citoyen, à ce sujet.

[Sport et handicap](#)

## Contact

### Dialogue citoyen et démocratie participative

Hôtel de ville,  
Place Marcellin Verbe  
44233 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 06

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

■

- [Contact](#)